

Oman: Nouvelle réglementation des importations de fruits et légumes

A Oman, une nouvelle réglementation pour l'importation de fruits et légumes a été mise en place.

Désormais, les importateurs de fruits et légumes désireux de faire entrer leur marchandise à Oman devront présenter un certificat indiquant le pourcentage de teneur en pesticides. Le pourcentage ne doit pas dépasser la valeur maximale autorisée. Mise en vigueur par le ministère de l'agriculture, cette nouvelle directive est effective depuis le 21 mai.

« Les importateurs doivent soumettre un certificat approuvé auprès des services accrédités des pays exportateurs. Les produits alimentaires sans certificat sont rejetés et ne peuvent pas entrer dans le pays » indique le ministère.

Muscat, la capitale du pays, a également exigé que les 166 000 fermes locales se plient à la règle. Ces dernières seront sujettes à des contrôles aléatoires pour vérifier l'utilisation et la véracité des étiquettes. Des milliers d'échantillon ont déjà été analysés et 98% d'entre eux sont conformes aux limites autorisées. Selon Fructidor, cette nouvelle réglementation permet une traçabilité efficace des fruits et légumes en cas de problème.

Rappelons qu'Oman importe plus de 90% de ses besoins alimentaires. L'agriculture constitue seulement 0,9% de son PIB.

Lien article : <http://www.agrimaroc.ma/oman-importations-fruits-legumes/>